



Enseignants et parents TOUS ENSEMBLE contre les fermetures !

Fermetures de classes, suppression de décharges de direction, remise en cause des remplacements...

Après la tenue du CTSD du 15 juin, la carte scolaire DASEN-Ministre reste toujours totalement inacceptable !

Le CDEN du 22 juin ne doit pas l'entériner !

La rentrée ne peut se dérouler dans ces conditions !

Hors de question d'attendre le mois de septembre : c'est maintenant que les fermetures doivent être annulées, les ouvertures indispensables prononcées, les décharges de direction rétablies, tout comme la gestion des remplaçants par les circonscriptions !

Rassemblement le mercredi 27 juin à 17h45 devant la DSDEN de Créteil

A l'issue du CTSD du 15 juin la DASEN a annoncé les mesures suivantes :

- 12 levées de fermetures fermes et conditionnelles (9 en mater, 3 en élém)
- 12 ouvertures supplémentaires (7 en mater, 5 en Elém)
- 1 ouverture conditionnelle en élém
- 6 nouvelles fermetures (3 en mater, 3 en élém)
- 1 ouverture annulée en élém
- 1 nouvelle fermeture conditionnelle.

Si la représentante du ministre a dû concéder 12 ouvertures et 12 annulations de fermetures (près de 250 enseignants, parents et élus étaient rassemblés devant la DSDEN de 21 écoles), pour autant, le projet de carte scolaire DASEN-Ministre reste totalement inacceptable. Les organisations syndicales SNUDI-FO 94, SNUipp-FSU 94 et CGT Educ'action 94, représentant les personnels au CTSD ont, à nouveau voté contre le projet de carte scolaire.

Il est hors de question que cette carte scolaire soit entérinée par le CDEN du 22 juin : de nouvelles écoles ont demandé à être reçues. Elles doivent l'être avant le CDEN et leurs demandes doivent être entendues. Dans ces conditions, conformément à notre position, nous ne siégerons pas lors du CDEN du 22 juin et appelons les représentants des élus à faire de même afin que le quorum ne soit pas atteint et qu'ainsi le projet de carte scolaire inacceptable ne puisse y être entériné.

Nous invitons les écoles à se rassembler le mercredi 27 juin à 17h45 devant la DSDEN (avant le CDEN de repli du 29 juin) pour exiger

- l'annulation immédiate des fermetures,
- la satisfaction des demandes d'ouvertures de toutes les écoles en prenant en compte les situations particulières
- le rétablissement de la norme départementale et du calcul des décharges de direction,
- le maintien des remplaçants gérés par les secrétaires de circonscription.
- le maintien des PDMQDC partout où ils ont été supprimés.

Nous demandons qu'une délégation soit reçue avec toutes les demandes des écoles.

Créteil le 19 juin 2018